

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 13315

présenté par

M. Walter, Mme Etienne, M. Le Gall, M. Boumertit, M. Léaument, M. Maudet, M. Rome et
M. Coquerel

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs seniors occupant un emploi d'agriculteurs exploitants. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir que l'index seniors contienne au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs seniors occupant un emploi d'agriculteur exploitant.